

16 AVR. 2013

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

ARRIVÉE S/CDI

À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

ARRIVÉE

17 AVR. 2013

DEAL MARTINIQUE

Personne physique

Nom ARMANGE Prénom Gisèle
Adresse
Numéro ✓ Extension ✓ Nom de la voie RD 100
97200 Le Marin
Code Postal 97200 Localité Le Marin Pays MARTINIQUE
Tél. 0596 41 11 11 Fax
Courriel gisèle.armange@le-marin.fr

Personne morale

Nom LE BLEUE des AUTISTES Prénom IBA
Adresse du siège social
Numéro ✓ Extension ✓ Nom de la voie RD 100
97200 Le Marin
Code postal 97200 Localité Le Marin Pays MARTINIQUE
Tél. 0596 41 11 11 Fax
Courriel iba@lebleue.fr

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom Prénom
Qualité
Tél. Fax
Courriel

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

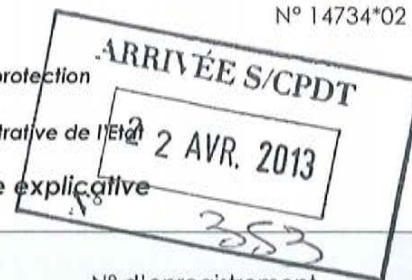
Article R. 122-3 du code de l'environnement


 N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative



Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
-------------------	--	---------------------

1. Intitulé du projet

Construction d'un foyer d'hébergement pour adultes autistes.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom *ARMANGE* Prénom *Gisèle*

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale *Ille Bleue des Autistes (IBA)*

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale *M^{me} ARMANGE Gisèle Présidente*

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
<i>51 a/</i>	<i>Défrichement portant sur une surface inférieure à 2,5 ha</i>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un foyer d'hébergement pour adultes autistes.

4.2 Objectifs du projet

Construction d'un foyer d'hébergement pour adultes autistes incluant un centre d'accueil de jour selon les lois en vigueur présentant une capacité d'accueil de 30 places/lits

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Travaux préalables comprenant défrichage, terrassement, viabilisation et voirie.
- Construction d'un bâtiment intégrant le programme du foyer - centre d'hébergement pour autistes sur une surface de plancher inférieure ou égale à 2000 m² pouvant être répartie entre plusieurs corps de bâtiments

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Bâtiments / voiries

Eaux de ruissellement : Prise en charge sur réseau collectif. Mise en œuvre d'un desherbage/débouage sur emprises parking

Assainissement : pris en charge sur réseau d'assainissement collectif / mini station d'épuration (60 pers). Mise en œuvre d'un bac à graisses en sortie de cuisine de restauration collective et du local blanchisserie lingerie - DECHETS MENAGERS : pris en charge par le réseau de collecte local (à préciser)

ACTIVITES : Exploitation agricole : projet d'agriculture Biologique et jardin école - Déchets Verts : composte sur place - Transformation agroalimentaire : projet de conserverie

Refets pris en charge via le réseau d'assainissement collectif, mini station d'épuration, dimensionnée à minima pour 60 Hab après traitement spécifique (à définir), mini station d'épuration

Déchets Ménagers : pris en charge par le réseau de collecte local (à préciser)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.
- Permis d'aménager (PA)
- Permis de construire (PC)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'autorisation de défricher

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur x largeur	760m x 118
Surface Totale	ha 8,71
Surface défrichée	ha 1.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Quartier Puyferat
97280 VAUCLIN
Parcelle V634
(anciennement V295)

Coordonnées géographiques¹

Long. 60° 50' 54" 3" Lat. 14° 30' 24" 4" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 60° 50' 48,5" Lat. 14° 30' 36,9" N

Point d'arrivée :

Long. 60° 51' 01" 4" Lat. 14° 30' 12" 4" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

☒

Non

☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Travaux de viabilisation et voirie, suivi de la construction du centre et ses abords.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace naturel à vocation agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan d'occupation des sols approuvé le 3/Août 1989 - dont la dernière modification a été validée le 16 octobre 2006 :
la parcelle V634 est classée en zone N/A agricole

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

en partie sup

Oui ☐ Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	En dehors de la bande des 50 pas géométriques.
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	En limite du PNRM (au sud de la parcelle) parcelle V634 non concernée.
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	Le projet est de nature à impacter les zones Humides ZH 117, ZH 15 dans le périmètre de leurs espace de fonctionnalité. Inadéquité prévisible mineures compte tenu de l'étendue de ces espaces
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Parcelle V634 classée en zone blanche et jaune du PNRH en partie Nord non concernée pour le défrichement précité en date du 19/11/2004, et classée partiellement en Zone Rouge "Inondation" en partie Sud
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Produits de débordage et déchets végétaux amenés en décharge contrôlée
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet de défrichement s'inscrit dans un périmètre proposé en classement NZT au futur plan local d'urbanisme communal. Cette zone autorise le projet de création d'un centre foyer pour autiste pour lequel le défrichement est sollicité -
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Aléa mouvant de terrain et inondation le projet de défrichement ne porte pas sur les zones concernées de la parcelle V 634 (voir plan annexes)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Aménagement projeté en dehors de la zone agricole, classée NC au POS et maintenue en zone A au futur PLV communal.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☐
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Extrait du PPRN (zonage aléas "mouvement de terrain" et "inondation") Plan de délimitation des zones promises au défrichement.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Four de France

le,

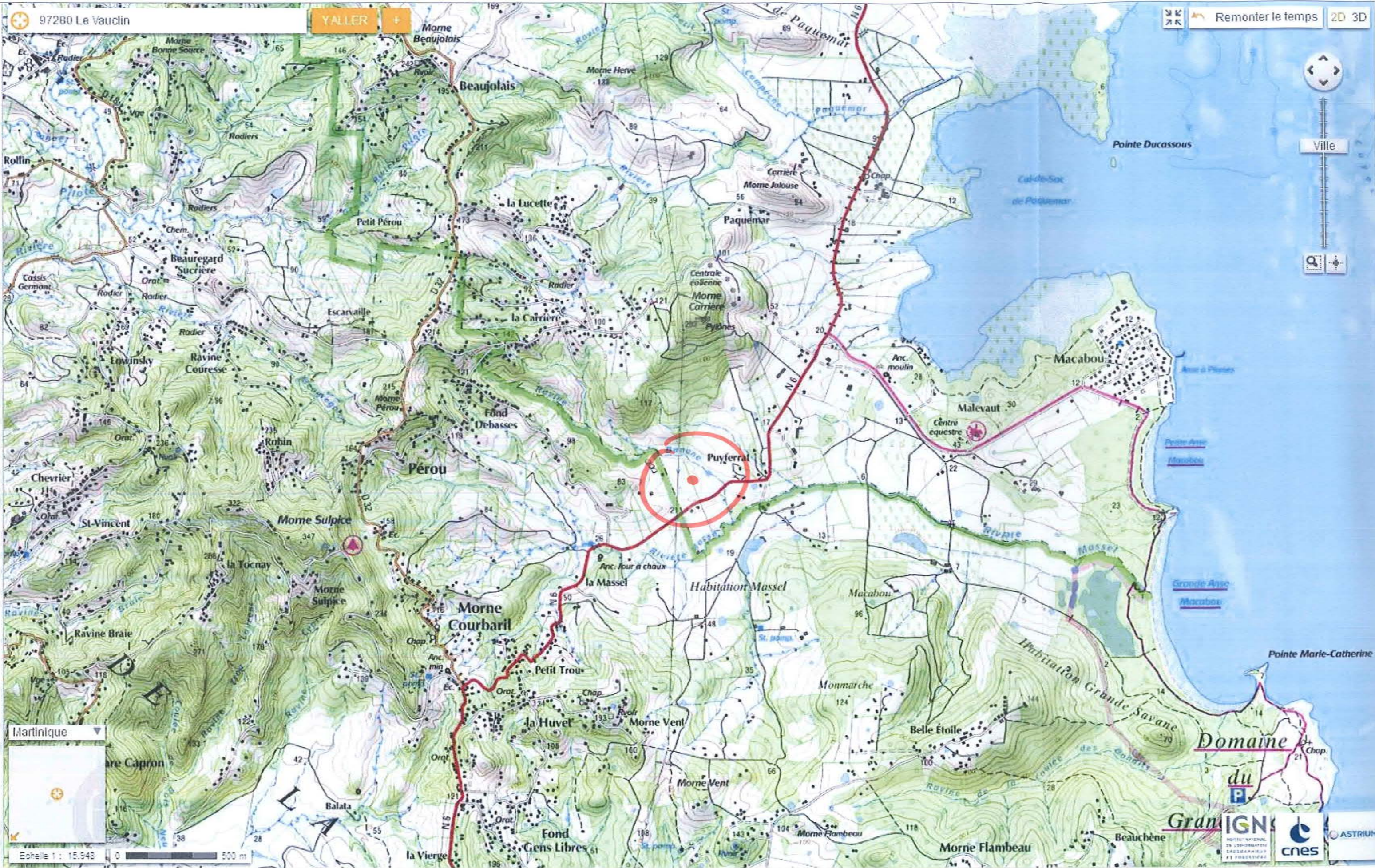
22 Mars 2013 .

Signature

97280 Le Vaudlin

YALLER +

Remonter le temps 2D 3D



Echelle 1 : 15,948 0 500 m



DEPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

Section: 0V

majicad 2012 PCI

Echelle: 1/5000

(Echelle d'origine: 1/1000)

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Source de l'extrait :

Le plan extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous



EPARTEMENT

MAIRIE

<Convexe>

COMMUNE

SERVICE DU PLAN

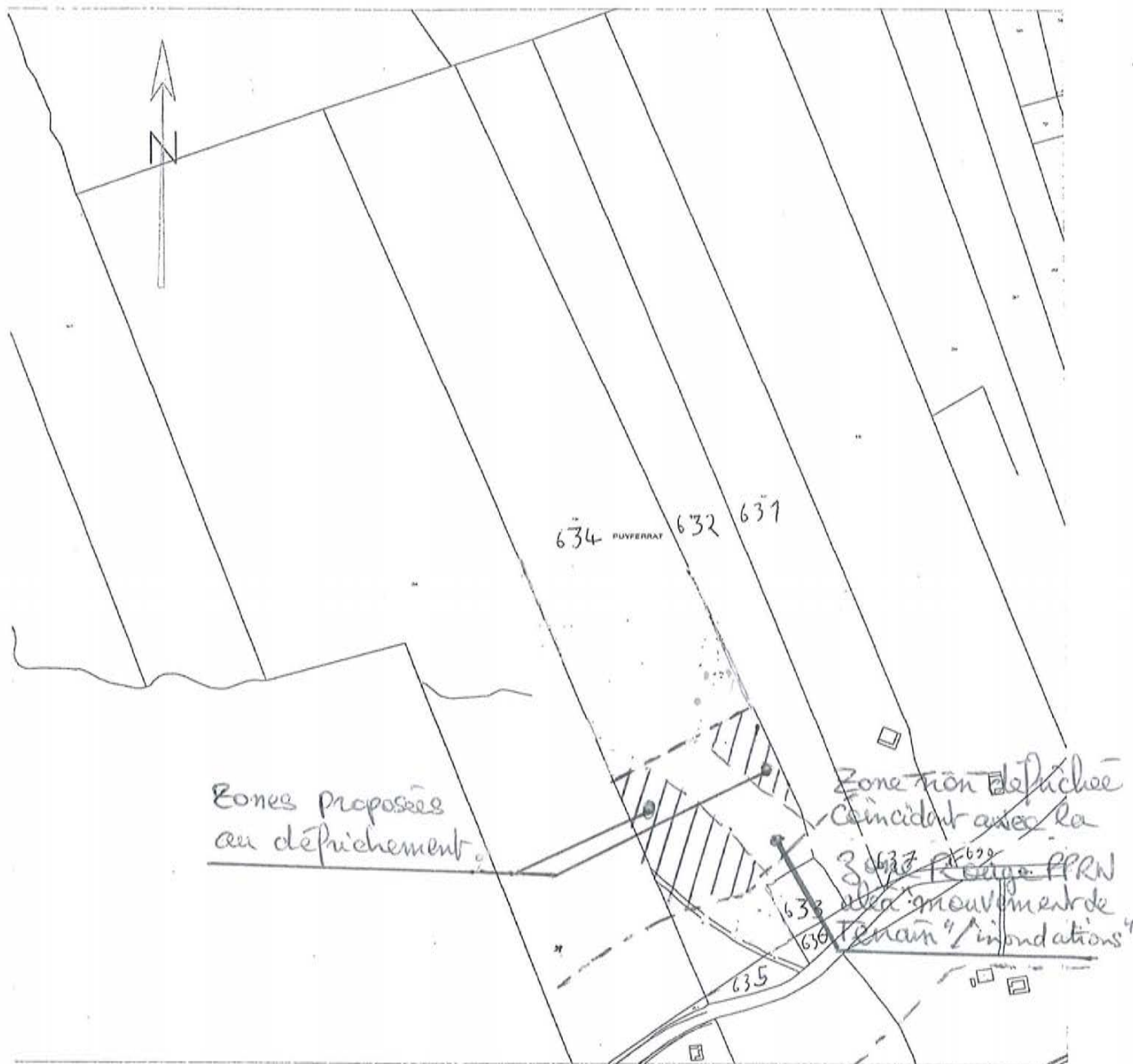
Section: 0V

majicad 2012 PCI

Echelle: 1/5000

(Echelle d'origine: 1/1000)

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



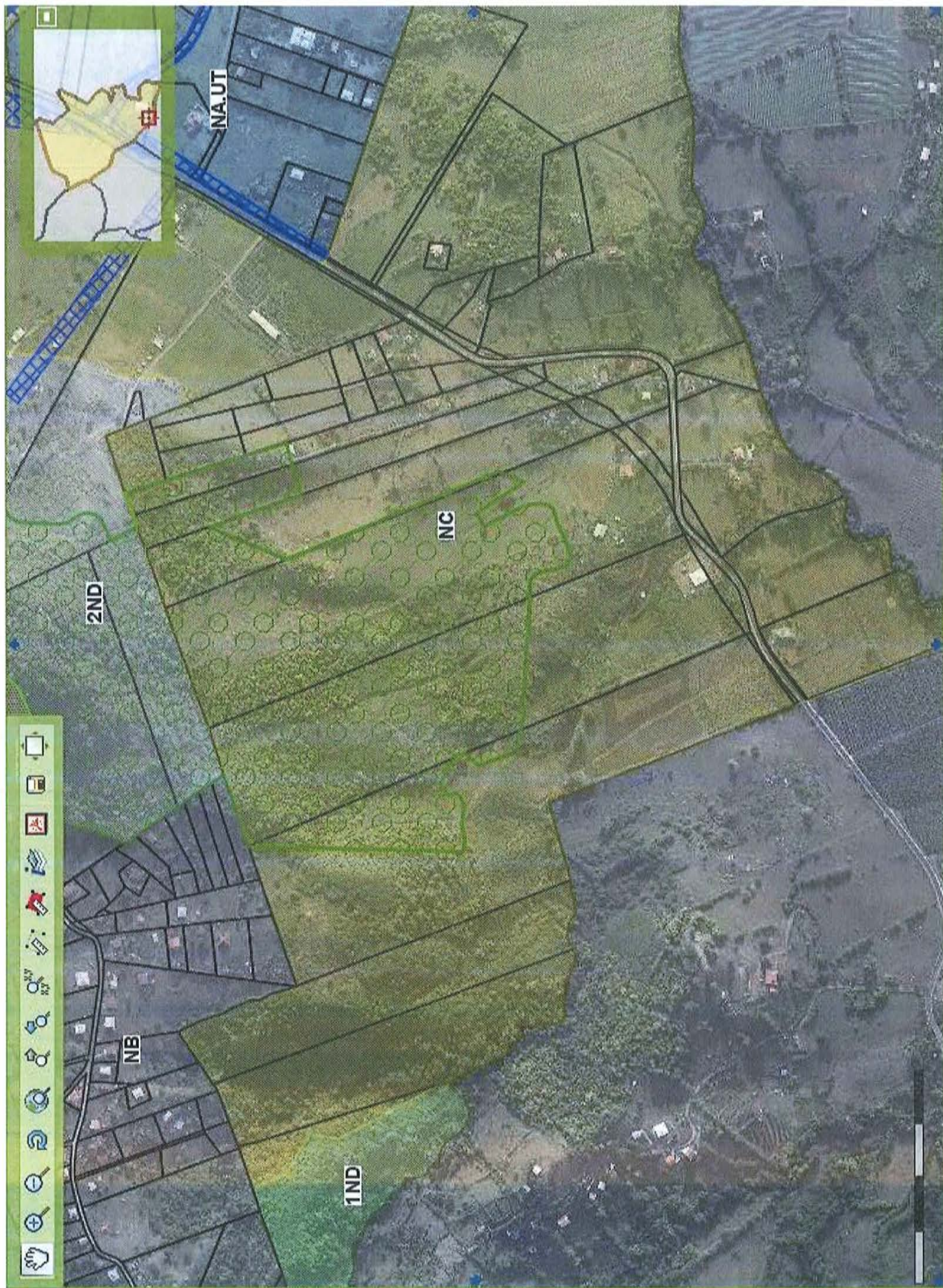
ance de l'extrait :

issent extrait est :
GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme
au plan communal
- à la date ci-dessous

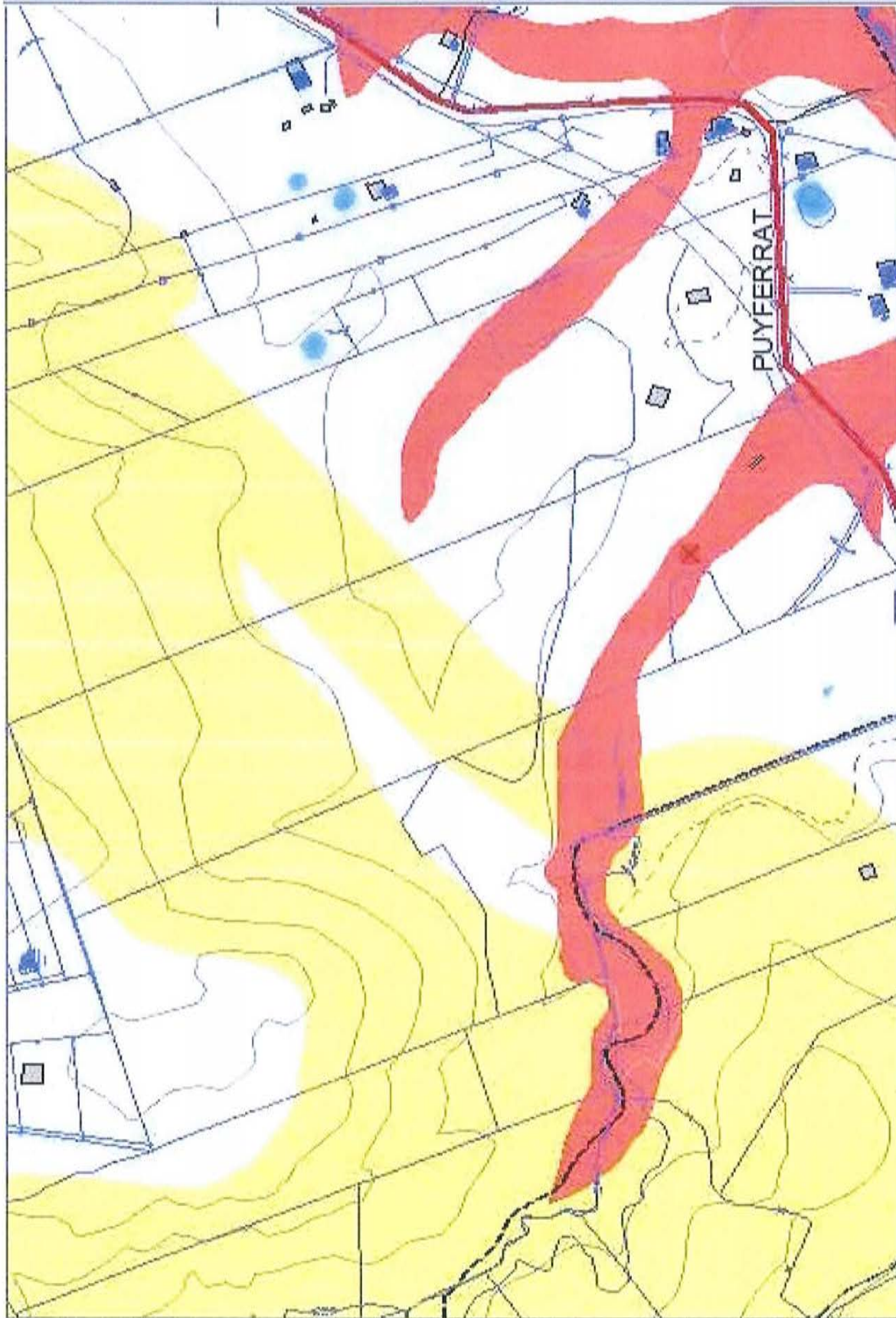




Échelle : 1/7.669
Largeur : 1.84km
Hauteur : 1.34km

Choisissez une échelle

731.828,17420
1.605,153,00823



OUTILS



ECHELLE

0 0.08 0.16 km

1 : 5196

Aller à l'échelle







